

**Sujet :** [INTERNET] Projet méthanisation Héric

**De :**

**Date :** 07/04/2024 18:33

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Étant proche de la commune d'Héric et ayant un minimum de conscience écologique, je vous fais part de mon mécontentement face au projet de méthanisation. Au delà des nuisances sonores, olfactives et visuelles et des risques d'incendie ou d'explosion que l'usine à gaz engendrera, ce sera encore une fois un marasme écologique.

Cordialement,

[INTERNET] Contre

**Sujet :** [INTERNET] Contre

**De :**

**Date :** 07/04/2024 18:56

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour

Je contre ce projet de pollution de nos sol.

Cordialement

**Sujet :** [INTERNET] Projet méthanisation Héric

**De :**

**Date :** 07/04/2024 19:14

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour.

Je me permets de vous écrire pour vous présenter mon opposition à ce projet qui n'est bon que financièrement parlant aux exploitants.

En effet, ce type de production aux bords de villages créé une vive inquiétude des riverains.

Les riverains déjà impactés par les nuisances de cette exploitation, vont devoir subir les nuisances et craintes permanentes de cette production !

Déjà élevage réputé très intensif avec des animaux qui restent enfermés toute leur vie, cette méthanisation va intensifier davantage l'élevage et la production de cultures pour alimenter le méthaniseur. Le digestat, sortant du méthaniseur sera épandu sur les terres et petit à petit va appauvrir les terres surtout sur la zone sensible du captage d'eau potable de Nort sur Erdre (le digestat ne compensera jamais les cultures exportées ce qui provoquera plus de lessivage vers les eaux souterraines). Les terres destinées à produire de l'alimentaire servira davantage à alimenter le méthaniseur. (Tout ce qui sera mis dans le méthaniseur n'est pas que des résidus de l'exploitation).

De plus le transport des matières premières des champs vers l'unité de méthanisation va engendrer un trafic nettement plus important qu'actuellement et le transport du digestat vers les champs également et ce sur une route qui déjà n'est pas adaptée au trafic actuel.

Veuillez, s'il vous plaît, prendre en compte l'avis des premiers concernés.

Bien cordialement.

**Sujet :** [INTERNET] Projet usine methanisation candidature Heric

**De :**

**Date :** 07/04/2024 19:25

**Pour :** "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

A l'attention de Mr le Préfet de Loire atlantiques

À Héric le 7 avril 2024

Monsieur,

En tant que citoyenne et habitante d' Héric depuis plus de 10 ans je me permets de vous adresser ce courrier afin de vous faire part de mon opposition pleine et entière concernant le projet d'usine de méthanisation situé à la Cormerais.

En effet ce projet est complètement à l'opposé du bien être des habitants d'Héric et des lieux dit aux alentours. Il va à l'encontre de La santé et du bien être des habitants, de nos enfants, de notre écosystème , de la qualité de l'eau, ...Ils doivent être protégés .

Ce projet n'est pas compatible avec son environnement d'implantation, sa localisation étant trop proche de la ville.

Le ratio bénéfices/ pertes n'est pas en faveur de ce projet .

Parmi la liste des très nombreux points négatifs on y trouve, notamment, les désagréments tant sonores qu'olfactifs ( les vents sont plus présents qu'ailleurs, c'est pour cela que la région possède et possédait des moulins à vents).

Sans parler des conséquences à longs termes d'un tel projet sur les sols, les nappes phréatiques, le canal, le réseau de cours d'eau et les marais qu'ils alimentent.

C'est pour toutes ces raisons que je vous fais part de ma ferme opposition à ce projet

Veillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée

[INTERNET] CONTRE le projet méthaniseur à HERIC

**Sujet :** [INTERNET] CONTRE le projet méthaniseur à HERIC

**De :**

**Date :** 07/04/2024 20:13

**Pour :** "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

**Copie à :** "contact.mairie@heric.fr" <contact.mairie@heric.fr>

Bonjour,

J'habite Héric et je suis CONTRE le projet de methaniseur à Héric,

Merci de prendre cet avis en compte.

Envoyé à partir de [Outlook pour Android](#)

**Sujet :** [INTERNET] Projet de méthanisation HERIC

**De :** !

**Date :** 07/04/2024 20:17

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Madame, Monsieur

Habitant d'Héric je ne suis pas dutout pour ce projet de méthaniseur ni à Héric ni ailleurs.

Pollution, odeurs, nuisances sonores et j'en passe...

En espérant que vous preniez compte de l'avis de la population.

Cordialement

**Sujet :** [INTERNET] Opposition au Projet de Méthaniseur sur la Commune d'Héric -  
Consultation Publique

**De :**

**Date :** 07/04/2024 21:14

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

**Copie à :** contact.mairie@heric.fr

Monsieur le Préfet,

Je me permets de porter à votre attention mes préoccupations concernant le projet de méthaniseur sur la commune d'Héric, actuellement soumis à consultation publique. En tant que résident directement impacté par ce projet, je tiens à exprimer mon opposition catégorique à son implantation, en raison non seulement des nuisances potentielles qu'il engendrerait, mais également des préoccupations sérieuses liées à la sécurité routière dans cette zone.

Tout d'abord, il est crucial de souligner que le projet de méthaniseur est prévu à proximité immédiate d'habitations (210 m), ce qui soulève de graves inquiétudes quant aux nuisances sonores, olfactives et environnementales qui pourraient en découler. Ces impacts négatifs compromettrait inévitablement la qualité de vie des habitants et pourraient même porter atteinte à leur santé et à leur bien-être.

De plus, la localisation prévue du méthaniseur pose également des questions de sécurité routière préoccupantes. La zone en question est déjà sujette à une circulation importante, et l'ajout de véhicules lourds et de mouvements logistiques associés au fonctionnement du méthaniseur pourrait accroître considérablement les risques d'accidents et de perturbations sur les routes avoisinantes.

En tant que citoyen responsable, je suis profondément préoccupé par le manque apparent de considération pour ces questions de sécurité dans le cadre du projet de méthaniseur. Il est impératif que toutes les implications, y compris celles liées à la sécurité publique, soient soigneusement examinées avant de prendre toute décision définitive.

Dans cette optique, je vous exhorte, Monsieur le Préfet, à accorder une attention particulière aux préoccupations exprimées par les résidents d'Héric lors de cette consultation publique. Il est essentiel que nos voix soient entendues et que nos préoccupations légitimes soient prises en compte dans le processus de prise de décision.

En conclusion, je vous demande instamment de reconsidérer l'approbation du projet de méthaniseur sur la commune d'Héric, en tenant compte non seulement des nuisances potentielles, mais également des risques pour la sécurité routière et la santé publique. Notre communauté mérite une décision qui garantisse la préservation de notre qualité de vie et de notre sécurité.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer,

**Sujet :** [INTERNET] Avis dossier Société SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC : unité de méthanisation

**De :** ..

**Date :** 07/04/2024 21:15

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint l'avis de l'association CAMIL sur le dossier "Société SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC : unité de méthanisation"

Cordialement

Association **CAMIL**

[Pétition](#)

[Page facebook](#)

[Adhésion](#)

[Cagnotte en ligne](#)

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt est de 66 % du montant des dons. La réduction s'applique dans la limite de 20 % du revenu imposable.

— Pièces jointes : —

---

Avis\_CAMIL\_Heric.pdf

30 octets



Monsieur le préfet,

Nous l'association CAMIL souhaitons apporter notre contribution à votre enquête.

Nous avons été confrontés à un projet de méthaniseur sur la commune de Puceul, nous connaissons donc bien le sujet, et nous sommes fermement opposés à l'unité de méthanisation portée par le GAEC du soleil levant.

Aujourd'hui, personne ne peut ignorer la fragilité de notre environnement, il est urgent de préserver un modèle agricole raisonnable, respectueux des sols, de l'eau, de l'air, des animaux et des hommes... du vivant dans son ensemble !

Le nombre d'accidents liés aux installations de méthanisation est à prendre en compte : pollutions des rivières, explosions...

Le service de suivi des risques industriels du ministère de la Transition écologique a publié, en septembre 2021, une synthèse des accidents dans la filière.

Le CSNM (Conseil scientifique nationale méthanisation), a recensé au 10 janvier 2024, 495 accidents sur 208 sites...

Vous êtes déjà en responsabilité sur les incidents qui ont eu lieu notamment en 2023, à Issé ou encore à Soudan. (fuites de digestats, pollutions...)

Nous vous questionnons d'autant plus sur l'implantation géographique de ce projet de méthanisation :

- Environ 1,5Km de deux ZNIEFF (Une au Nord, une au Sud ...)
- A grande proximité du canal de Nantes à Brest
- Le 1<sup>er</sup> Km des risques sanitaires croise le périmètre de protection de l'aire d'alimentation de captage du Plessis Pas Brunet.
- A grande proximité d'habitations (201 mètres pour les plus proches... Lorsque l'on sait que le périmètre des risques d'explosions est de 200m, cela est très questionnant?)

L'exploitant possède des parcelles dans la zone de protection de captage, mais aussi à grande proximité du canal de Nantes à Brest (Le Pas d'Héric et la Chevallerais...), et également à Petit Mars...

Nous vous interrogeons sur les risques de pollutions de l'eau liés à l'épandage des digestats, prévus dans la zone de protection de captage, et jusqu'à moins de 750 mètres des forages...

Le digestat est une version appauvrie en carbone du fumier et met en péril la vie du sol et le cycle du carbone. Au même titre que les engrais chimiques, il a un impact fort sur la qualité du sol et de l'eau.

La mauvaise qualité des eaux de surface en Loire Atlantique ne peut plus être ignorée et est d'ailleurs bien documentée dans le rapport du GIEC Pays de Loire de juin 2022.

N'est il pas dangereux de confier toutes ces responsabilités à une exploitation agricole qui à la fois produirait du lait, de l'énergie méthanisable, de l'énergie solaire tout en exploitant les terres et en gérant le plan d'épandage... tout cela sous quels contrôles ?

La formation de 5 jours du personnel et la participation à deux salons d'informations sur la méthanisation, vous semble suffisante et sérieuse ??

La méthanisation est un projet écocide au profit d'exploitants intensifs.

Ce n'est pas un projet agricole, ce n'est qu'une fausse solution pour les effluents de l'élevage intensif, qui d'ailleurs sont les intrants les moins méthanogènes.

De plus, sur 18640 tonnes entrantes prévues, plus de 10000 tonnes de cives sont apportées...

Ce n'est plus un système de valorisation de « déchets », mais bel et bien un système de production de gaz alimenté par des cultures dédiées.

La consolidation du revenu des agriculteurs ne peut pas passer par la production d'énergie .

La terre et ses ressources sont précieuses, les terres agricoles doivent être préservées afin de ne pas être épuisées pour alimenter des fermes transformées en usines énergétiques.

La sécurité alimentaire doit être notre préoccupation à tous.

Nous vous encourageons à lire avec attention toutes les ressources documentaires qui justifient un refus de cette unité de méthanisation.

- <https://www.cnvmch.fr/>
- <https://reporterre.net/methanisation-un-digestat-bien-indigeste-pour-les-sols-et-les-eaux>
- <https://splann.org/enquete/methanisation-bretagne/>

En favorisant des systèmes de production non liés au sol, votre décision aura un impact sur la concentration des élevages en bâtiments et favorisera la production de cultures dédiées pour alimenter cette unité.

Les terres du département de la Loire-Atlantique sont exploitées à outrance de toutes leurs ressources pour soutenir entre autre des modèles agricoles intensifs.

Évitons le développement d'industries agricoles qui mettent en danger l'agriculture paysanne.

Nous vous sollicitons pour bien vous documenter afin de connaître les risques avant d'engager votre responsabilité pour soutenir ce projet de méthanisation.

Nous vous demandons l'arrêt de ce projet et d'émettre un avis défavorable.

Le COLLECTIF CAMIL

**Sujet :** [INTERNET] Projet de Méthaniseur à HERIC, GAEC du Soleil Levant

**De :**

**Date :** 07/04/2024 21:41

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Mesdames, Messieurs,

Comment peut-on croire aux aspects vertueux d'un ICPE c'est à dire d'une "exploitation industrielle susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains" ?

Comment peut-on avoir confiance en la rédaction d'un dossier qui quantifie des cubages de fosse et de fumière, qui nous situe les parcelles d'épandage et des périodes sans même détailler précisément le contenu chimique et bactériologique de ce qui sera épandu ? Qui nous certifie que des boues de stations d'épuration ne viendront pas un jour nourrir le méthaniseur pour augmenter son rendement ? Qui nous dit ce que contiendront alors les digestats épandus sur la zone de captage d'eau potable ?

Comment peut-on avoir confiance dans ce système agricole libéral qui sacrifie des terres vivrières à la production d'énergie et à l'appât de gain individuel ? Plus de 250 hectares voués à de la production de gaz alors que 250 hectares pourraient accueillir des maraichers qui pourraient nourrir plusieurs centaines de familles et créer de l'emploi local : <https://wikiagri.fr/articles/combien-dagriculteurs-faut-il-pour-nourrir-la-population-de-votre-village/21279/>

Comment peut-on avoir confiance en ces projets qui prennent en otage notre patrimoine collectif : la terre, l'air et l'eau ?

Comment peut-on avoir confiance ... ?

Pour ma part je n'ai aucune confiance et je suis aussi en colère face à ces pratiques qui continuent de mettre en péril l'environnement et la santé de tous !

Mesdames, Messieurs, soyez conscients du danger que nous prenons tous en cautionnant des projets tels celui du GAEC du Soleil Levant, et ce jusqu'au jour où le petit jour ne se lèvera plus mais nous explosera à la figure !

**Sujet :** [INTERNET] Opposition à la construction du methaniseur, lieu dit La Cormerais, Héric

**De :** {

**Date :** 07/04/2024 21:57

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

Je viens par ce courriel vous exprimer mon opposition à la construction du methaniseur, au lieu dit La Cormerais, à Héric.

J'habite à l'écluse du Pas d'Héric, sur le Canal de Nantes à Brest à environ 1,2 kilometres, de l'exploitation de la Gaec Soleil Levant.

En effet le canal se situe en aval de celle-ci. La majeure partie des eaux des fossés et des ruissellements des terrains alentours finissent irrémédiablement dans le canal de Nantes à Brest. Est il nécessaire de préciser que c'est une zone naturelle?

J'ai des inquiétudes concernant les pollutions éventuelles voire certaines via les digestats. La qualité de l'eau du canal est en net progrès depuis de nombreuses années, certains animaux reviennent comme la loutre ce qui est indicateur d'une amélioration de la qualité de l'eau. Il serait dommageable que tous ces efforts menés sur plus d'une décennie soit ruiné pour les intérêts de quelques-uns. Pour rappel, le canal a de deux Bassins versants, l'Erdre et l'Isac. L'Isac alimente La Vilaine!

Une zone de captage est bien trop proche de cette exploitation. Et, je m'étonne que la préfecture donne son accord au risque que l'eau potable soit rendue impropre à la consommation.

Nous avons déjà connu l'hiver dernier des restrictions. Il était clairement déconseillé aux femmes enceintes et enfants en bas âges de consommer de l'eau.

N'est-ce donc pas jouer avec le feu?

Au demeurant, quelles agricultures, voulons-nous pour nos territoires?

Un agriculture où les 300 vaches de cet exploitant ne voient jamais le soleil et ne mangent jamais de l'herbe. On est loin de l'image bucolique de la vache qui païse paisiblement dans son champ avec ce genre de pratiques.

Pour produire du méthane, l'agriculteur annonce que le methaniseur serait alimenté par 60 tonnes /jour de fumier via sa production. Peut on raisonnablement penser qu'une ferme de 220 vaches puissent fournir autant? On est donc certain que différents agriculteurs des cantons alentours viendront alimenter ce methaniseur.

C'est illogique. Des tracteurs vont faire de nombreux km pour alimenter du "biogaz". Les routes dont la D39 sont déjà dans un état lamentable, et on va laisser une exploitation dégrader la voirie au-delà. Il y a d'ailleurs encore eu un accident ce dimanche 7 avril à une centaine de mètres de cette exploitation.

Et, qui paie l'entretien, le coût ?

Pour ces quelques motifs, je suis opposée au methaniseur à la Cormerais.

Recevez mes cordiales salutations..

**Sujet :** [INTERNET] projet de méthanisation 44 à Héric

**De :**

**Date :** 08/04/2024 10:03

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour

En tant que citoyen qui pense que nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants, je suis donc forcément contre ce projet qui favorise la pollution des sols et des nappes phréatiques et le rejet d'émission de gaz à très grands effets de serres. Redonnons du sens à nos vies, mettons en avant le vrai monde paysan et non pas industriel pour préserver la biodiversité, nos sols, notre eau qui pour rappelle et la plus mauvaise de France, et la diminution des gaz à effets de serre et non pas l'inverse.

Bien cordialement

**Sujet :** [INTERNET] Société SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE à HERIC : unité de méthanisation - consultation publique

**De :**

**Date :** 08/04/2024 10:14

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour,

En temps que professionnel du monde agricole depuis plus de trente ans mais aussi en temps que citoyen responsable, je viens ici apporter mon soutien au projet de méthanisation de la SAS énergie 2 l'élevage sise à la Cormerais à Heric pour les raisons suivantes:

Un projet qui a du sens sur le plan politique et économique puisqu'il concoure à l'autonomie énergétique de notre pays, production de 120Nm<sup>3</sup>/h en local (900 foyers alimentés). C'est toujours mieux que d'importer ce gaz de Russie, d'Algérie ou pire encore des USA (gaz de schiste).

Un projet qui a du sens sur le plan écologique, le gaz est produit à partir d'intrants issus de l'exploitation cultivés et récoltés dans un rayon de 6km. il y aura peu de transport long. Les déchets produits seront épandus sur les sols de l'exploitation permettant à celle ci de ne plus avoir recours à l'achat d'engrais chimiques tel que l'ammonitrate (très couteux écologiquement à produire).

Un projet porté par des exploitants entrepreneurs qui ont de l'expérience et qui contribuent à la marche de notre économie. Ils emploient de la main-d'œuvre, font travailler des citoyens dans l'agro alimentaire, les services, ils payent de impôts des taxes et autre redevances.

J'invite les gens inquiets vis à vis des nuisances à aller visiter des unités de méthanisation en place pour constater eux même le niveau de nuisance.

**Sujet :** [INTERNET] Demande d'enregistrement présentée par SAS ENERGIES 2 L'ELEVAGE pour l'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation sur la commune d'Héric au lieu-dit La Cormerais.

**De :** !

**Date :** 08/04/2024 10:44

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour

Je m'oppose totalement au projet de Méthaniseur porté par le GAEC du soleil Levant.

Quel avenir pour l'agriculture nourricière Ces usines sont gourmandes en énergie fossile, en intrants (fumier, lisier mais surtout végétaux ) et en eau. Et donc l'accaparement des terres est inéluctable pour nourrir l'usine et non les hommes et les bêtes. (Pièce jointe le pouvoir méthanogène des intrants <https://www.cnvmch.fr/fiche02-csnm> Dans ce tableau créé par les scientifiques du Collectif scientifique National Méthanisation raisonnable il est très clair que les énergiculteurs ne peuvent pas faire l'impasse des cultures dédiées et donc ils se détournent de l'agriculture.)

Aujourd'hui avec le changement climatique nous devons nous poser les bonnes questions Produire de l'énergie ok mais pour quoi faire ?? Consommer toujours plus n'est pas une solution.

Ce projet est un investissement massif, démesuré et pour un temps long dans l'agriculture intensive. L'agriculture intensive, productiviste est extrêmement polluante et n'est pas bénéfique à la population.

Les investissements dans l'agriculture doivent aller vers des modèles de production d'avenir, pour le bien commun. Nous devons soutenir les producteurs pour changer leurs pratiques, changer de modèle, soutenir les jeunes qui souhaitent s'installer et ne trouvent pas de terre, et dans un but de production nationale, locale, saine, sans intrants chimiques.

Ce projet doit donc être abandonné pour le bien de tous.

Cordialement

**Sujet :** [INTERNET] méthanisation

**De :**

**Date :** 08/04/2024 10:44

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

bonjour

je viens de découvrir votre projet . je veux donner mon avis , je suis contre cette aberration écologique

car on continue à faire de l'intensif, idiotie pour notre société d'aujourd'hui

cordialement

**Sujet :** [INTERNET] Avis projet méthaniseur Héric

**De :**

**Date :** 08/04/2024 11:16

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

J'ai appris qu'on envisage d'installer un méthaniseur à Héric, au lieu dit la Cormerais. Je tiens à exprimer mes inquiétudes. Bien que l'idée semble bonne pour l'environnement et la production d'énergie, je pense que le lieu choisi n'est pas pertinent.

D'une part, il y a l'odeur. On sait que ces installations peuvent sentir très fort, parfois à plusieurs kilomètres à la ronde selon les vents. Or je vois que les premières habitations sont à peine à 200 mètres.

D'autre part, il y aura plus de camions sur nos routes pour apporter les déchets au méthaniseur. Les routes alentours sont déjà bien dégradées.

Je suis enfin préoccupée par l'impact sur nos paysages, si près du canal de Nantes à Brest. Je vois en effet sur le projet des hauteurs de 11 mètres !

En résumé, en tant qu'habitante d'Héric, je suis contre ce projet.

**Sujet :** [INTERNET] Unité de méthanisation sur heric

**De :**

**Date :** 08/04/2024 11:29

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Monsieur le préfet,

Je viens déposer mon avis sur le projet d'unité de méthanisation sur la commune de heric .

Je suis contre ce projet qui dénature la biodiversité et fait craindre pour les eaux potable si fuite .

**Sujet :** [INTERNET] SAS ENERGIE 2 (Biogaz à Héric) Avis défavorable !

**De :**

**Date :** 08/04/2024 12:32

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour, je partage mon avis défavorable concernant ce projet.

- Pour commencer, le montage juridique privé de ce type de projet, au même titre que les éoliennes, alors que la finalité est la distribution d'énergie pour toute la société. Pourquoi ce type de projet ne pourrait pas s'inscrire dans un projet commun et publique, avec une régie communale ou inter-communale ? Je ne tolère pas que des initiatives privées puissent être autorisée à développée de tels infrastructures aux conséquences lourdes pour chacun, surtout pour les riverains.

- Ensuite, on sait que la méthanisation industrielle aujourd'hui, est un procédé aussi aberrant que l'extraction des gaz de schistes ailleurs ou les agro-carburants. Ce modèle agro-industriel, en plus de fatiguer nos sols pour l'agrobusiness (production de médiocrité en grosse quantité rentables), il souhaite désormais finir de tuer nos sols en les exploitants à des fins énergétiques, en y mettant des cultures dédiées directement dans le méthaniseur, en privant les sols du retour des lisiers et fumiers (accaparé par la méthanisation) et en leur déversant dessus le soi-disant "digestat", substance finalement + polluantes que fertilisante, avec un danger avéré pour les nappes phréatiques.

- Au final, pour quelle volonté aurions nous besoin de ce type de production d'énergie ? Pour la transition énergétique ? Est-ce que la transition énergétique c'est consommer moins et mieux ou c'est juste trouver de nouveaux moyen de production de masse, toujours polluantes et socialement inégalitaire ?

Les estimations de nos futures consommations électrique dans l'avenir très proches explosent ! Tous les secteurs de nos vies sont numérisés, les métropoles veulent devenir des smart-city... nous aurons besoin de 50% d'électricité en + dans moins de 10 ans. Notre société est bi-polaires ! Elle veut vanter l'écologie, car l'acceptation sociale et les faits scientifiques l'exige, mais en coulisse, c'est toujours la démesure, le profit, la privatisation, l'accaparement, la séquestration des ressources pour des projets de milliardaires ou de gouvernement bourgeois, déconnectés de la vie réelle et des conditions de vie des citoyens.

- Les arguments fallacieux qui mettent en avant un bienfait pour nos agriculteurs ne sont qu'un effet d'aubaine et surtout une montagne de mensonges populistes dissimulés.

La propagande des groupes agro-industriels, de la FNSEA ou de notre

gouvernement est corrompue par la recherche du profit et par la croyance que les citoyens sont des idiots !

La méthanisation industrielle est un non-sens dans un schéma agricole pragmatique, vertueux et à l'écoute des éléments avec lesquels il travaille, une honte à la mémoire des millions de paysans depuis le néolithique.

- Les arguments sur la souveraineté énergétique nationale sont bien jolis mais malheureusement erronés, voire clichés, et surtout faux ! Qui a les moyens d'investir dans de telles infrastructures ? des personnes qui attendent un retour économique pour eux, pas pour le pays.

- Et puis il y a tous les arguments sur le désastre écologique de la méthanisation industrielle que je n'argumenterai pas ici car la documentation est florissante à ce sujet, chacun peut aller se renseigner facilement...

Donc, 1 vote contre !

Cordialement

**Sujet :** [INTERNET] Consultation projet méthanisation HERIC - Opposition

**De :**

**Date :** 08/04/2024 13:51

**Pour :** "pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr" <pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr>

Bonjour,

Je suis résidente d'Héric et au vu des risques et nuisances encourues (nuisances sonores, olfactives, des vibrations, des émissions lumineuses, des rejets dans l'air, la production de déchets dangereux, des risques sanitaires, des risques d'incendie, d'explosion, d'intoxication, d'anoxie, pollutions), je souhaite manifester mon opposition à ce projet d'implantation d'une usine de méthanisation sur la commune d'Héric, au lieu-dit la Cormerais.

Merci de bien vouloir en tenir compte dans l'étude de ce dossier.

Bien cordialement,

Résidente d'Héric

**Sujet :** [INTERNET] Consultation publique méthanoseur HERIC

**De :**

**Date :** 08/04/2024 13:57

**Pour :** pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr

Bonjour

Par ce mail , je donne un avis négatif pour ce projet

Bonne réception

Envoyé de mon iPhone